



## MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE SEINE-ET-MARNE

### ACTUALITÉS

## RECEPTION MAIL CNSA MDPH EN LIGNE



Vous avez reçu un mail automatique de la CNSA suite à la création de votre compte téléservice. Pas de panique ! Ce mail ne représente aucun danger.

Créé le: 16/03/2023

## Mails de notification du téléservice

Nombre de personnes ont indiqué avoir reçu des mails de notification du téléservice, indiquant par exemple :

- > une **inactivité de compte** supérieure à X mois ainsi qu'une suppression de compte à venir dans X mois ;
- > une **non-modification de dossier en cours** depuis X mois et une suppression dudit dossier à venir dans X mois ;
- > une **demande de réinitialisation de mot de passe** de l'utilisateur.

Une grande partie de ces mails a été envoyée le mardi matin entre **00h00 et 05h00** suite à des processus de traitement automatiques de mails de notification d'inactivité.

La CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.) a bien en visibilité l'envoi impromptu de ce type de

mails : ceux-ci ne présentent **pas de danger particulier** et nous pouvons déjà dire qu'il n'y a aucun sujet de piratage. Vous pouvez vous connecter à votre compte depuis les liens indiqués ou directement depuis le téléservice MDPH (Maison départementale des personnes handicapées.) En Ligne.

Le mail reçu peut, quant à lui, être ignoré.